

5^e TOURNOI D'ÉTÉ DE SCEAUX



2024



© D. Primel

Règlement Intérieur

Mémorial Eugène Pommier

Article 1 : PRÉAMBULE.

Un tournoi d'échecs est organisé par l'**Echiquier Scéen**, en collaboration avec la ville de Sceaux, le samedi 29 et le dimanche 30 juin 2024.

Le tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Etre licencié pour la saison en cours à la F.F.E. ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E. (la licence A FFE peut être prise sur place).
- **Pour les appariements, le ÉLO pris en compte est le ÉLO FIDE, à défaut le ÉLO FFE ou National.**

Remarques :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ÉLO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 : pour les seniors ; seniors plus (S50) ; vétérans (S65)
- 1199 : pour les juniors (U20) ; les cadets (U18) ;
- 1199 : pour les minimes (U16) et benjamins (U14) ;
- 1099 : les pupilles (U12) ;
- 1009 : les poussins (U10) et petits poussins (U8).

Article 2 : DÉROULEMENT DU TOURNOI.

a) cadence :

5 rondes cadence 60 minutes (1 heure) et 30 secondes par coup (par joueur).

b) Prise en compte pour le classement ÉLO et homologation des tournois :

Prise en compte ÉLO National : Août 2024

Prise en compte ÉLO FIDE : Août 2024

Homologué par FFE : N°62 667.

c) Lieu des rencontres :

Salle du tournoi au premier étage

20 rue des Imbergères, 92330 Sceaux.

d) Accueil des participants :

Samedi 29 juin à partir de 09h20. Inscriptions sur place de 09h20 à 09h50 (dans la limite des places disponibles).

Tout joueur se présentant pour l'inscription après l'affichage des appariements de la ronde une sera apparié pour la ronde deux avec 0 (zéro) point.

Seule, l'absence notifiée à l'organisateur avant le 29 juin à 09h50 entraînera le retrait du tournoi : seront appariés à la première ronde les joueurs à jour de leurs droits d'inscription et qui auront fait contrôler leur licence ; et les joueurs qui auront préalablement payé l'inscription et titulaire d'une licence A.

Organisateur : Alain Chaillot
echiquiersceen2024@laposte.net
20 rue des Imbergères, 92330 Sceaux
Téléphone : 06 32 15 30 64

e) Règles du jeu :

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'Échecs telle qu'adoptée par le 93^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde).

Nota : Un dispositif spécifique relatif à la nulle par accord mutuel est défini comme suit : la nulle par accord mutuel est possible si au moins 20 coups sont notés sur la feuille de partie.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les Blancs en cas de nulle) communique le résultat à la table d'enregistrement et **vérifie qu'il est correctement enregistré**. Les joueurs qui n'auraient pas donné leur résultat dans un délai suffisant se verront créditer d'un double 0.

L'autre joueur remet les pièces en place.

f) Contrôles ANTI-DOPAGE :

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENT.

a) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI version 3.3.7).

b) Système :

Suisse intégral (Règles C04 FIDE) [Haley dégressif].

c) Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).
Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz, puis la Performance Élo et ensuite le nombre de victoires.

d) Horaires :

Samedi 29 juin 2024
Ronde 1 : 10 h 00
Ronde 2 : 14 h 00
Ronde 3 : 17 h 00
Dimanche 30 juin 2024
Ronde 4 : 10 h 00
Ronde 5 : 14 h 00
Remise des prix 17 h 00.

Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit de modifier ce planning prévisionnel en informant les joueurs de tout changement (au plus tard à la ronde n-1).

Article 4 : FORFAITS.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Suite à ce rappel, tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. La justification du forfait devra parvenir par courriel à l'arbitre (gwenole.grall@gmail.com).
Tout forfait et tout abandon du tournoi qui ne sera pas justifié dans les délais sera automatiquement signalé à la Direction juridique de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Tout retard supérieur à 30 minutes est sanctionné par un forfait ; ce délai s'applique pour toutes les rondes. Les joueurs désirant s'absenter à une ronde n, doivent prévenir l'arbitre ou l'organisateur avant la fin de la ronde n-1.

L'arbitre :
Gwénoé GRALL

Article 5 : LES PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix du classement général, par tranches ÉLO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Les prix sont affichés dans la salle de jeu avant la ronde quatre.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ÉLO,
- Prix spéciaux.

NE POURRONT RECEVOIR UN PRIX QUE LES JOUEURS PRESENTS À LA REMISE DES PRIX.

Article 6 : ARBITRAGE.

Arbitre fédéral élite 1 :

Gwénoé GRALL (Arbitre F.I.D.E.)

Arbitre stagiaire :

Didier GAZAY

Article 7 : SPECTATEURS & TÉLÉPHONE PORTABLE

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu. Les joueurs contrevenants perdront automatiquement leur partie.

A l'issue de leur partie, les joueurs seront considérés comme des spectateurs. Les spectateurs contrevenants seront immédiatement invités à quitter la salle du tournoi.

L'organisateur :
Alain Chaillot